



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-025-2026-08

PUBLIÉ LE 19 AOÛT 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Département affaires juridiques et marchés publics

IDF-2026-08-11-00010 - Arrêté n° SG/DRH 2026-09 portant nomination de Stéphanie AFTIMOS aux fonctions de Secrétaire générale par intérim de l'Agence régionale de santé Île-de-France (1 page)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2026-08-18-00006 - Arrêté DOS EFF OFF 2026 90 portant modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025/04 du 27 janvier 2025 ayant autorisé un transfert d'officine de pharmacie (1 page)

Page 5

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-08-11-00010

Arrêté n° SG/DRH 2026-09 portant nomination
de Stéphanie AFTIMOS aux fonctions de
Secrétaire générale par intérim de l'Agence
régionale de santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° SG/DRH 2026-09

**portant nomination de Madame Stéphanie AFTIMOS
aux fonctions de Secrétaire générale par intérim
de l'Agence régionale de santé Île-de-France**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Madame Stéphanie AFTIMOS est chargée des fonctions de Secrétaire générale par intérim de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 20 août 2026.
- ARTICLE 2 :** La Secrétaire générale par intérim de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 11 août 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-08-18-00006

Arrêté DOS EFF OFF 2026 90 portant
modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025/04
du 27 janvier 2025 ayant autorisé un transfert
d'officine de pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2026/90

**portant modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025/04 du 27 janvier 2025 ayant autorisé un
transfert d'officine de pharmacie**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/04 en date du 27 janvier 2025 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie et octroi de la licence n°78#001322 à l'officine sise 62 bis rue Nationale à ISSOU (78440) ;
- VU** l'arrêté n°A_0486_12_24 du 18 décembre 2024, par lequel le Maire de la commune d'Issou (78440) a procédé à l'attribution d'une numérotation des bâtiments et locaux du programme immobilier rue Nationale, fixant notamment l'adresse de la pharmacie au 77 rue Nationale à ISSOU (78440) ;

CONSIDERANT qu'il résulte de l'arrêté municipal susvisé que l'adresse de l'officine de pharmacie de la SELARL PHARMACIE D'ISSOU est désormais fixée au 77 rue Nationale à ISSOU (78440) ;

CONSIDERANT qu'il convient de tenir compte de cette nouvelle numérotation et que l'arrêté de la licence de n° 78#001322 de l'officine dont Monsieur Arie MASSÉ, représentant la SELARL PHARMACIE D'ISSOU, est titulaire, en date du 27 janvier 2025, doit être rectifié en conséquence ;

CONSIDERANT que les conditions d'exploitation de l'officine dont Monsieur Arie MASSÉ, représentant la SELARL PHARMACIE D'ISSOU, est titulaire sont pour le reste inchangées ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/04 en date du 27 janvier 2025, ayant autorisé le transfert de l'officine de pharmacie de Monsieur Arie MASSÉ, représentant la SELARL PHARMACIE D'ISSOU, est modifié comme suit,

Les termes :

« 62 B rue Nationale à ISSOU (78440) »

sont remplacés par les termes :

« 77 rue Nationale à ISSOU (78440) »

Le reste sans changement.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 18 août 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation,

Koré MOGNON
Directeur Adjoint de l'Offre de Soins

SIGNE